

COMMUNIQUE

N° 003 7

/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2026 du 09 SEPT 2026

portant publication du résultat de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint, en procédure d'urgence N°000004/AONR/MINDCAF/CIPM/CCCM-SPI/2026 du 20 juillet 2026, pour les prestations de sécurisation physique des sites dans les Départements du Mbéré et du Djérem dans le cadre du Plan Intégré d'Import Substitution Agricole et Halieutique (PIISAH) en deux (02) lots (Lot 1 : Titre Foncier 1085/ Mbéré et de l'emprise du village Waahn, Lot 2 Titre Foncier 515/ Djérem).

**LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES
FONCIERES COMMUNIQUE :**

Le Soumissionnaire **POLYGONE SARL** est retenu comme attributaire à la suite de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint, en procédure d'urgence N°000004/AONR/MINDCAF /CIPM/CCCM-SPI/2026 du 20 juillet 2026, pour les prestations de sécurisation physique des sites dans les Départements du Mbéré et du Djérem dans le cadre du Plan Intégré d'Import Substitution Agricole et Halieutique (PIISAH) en deux (02), pour un montant TTC de FCFA deux cent cinq millions trois cent soixante mille quatre cent vingt-cinq (205 360 425) pour le lot 1 et Cent trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-onze mille (134 991 000) pour le lot 2, et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois chacun.

Ce soumissionnaire est, par conséquent, prié de bien vouloir se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour recevoir notification de la décision d'attribution et suite des formalités administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

Yaoundé, le 09 SEPT 2026

**LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES**

Copie :
- MINMAP
- ARMP



Henri Eyabe Ayissi